



CALENDRIER DE COLLECTE

Saint-Alexandre-de-Kamouraska



Merci de sortir vos bacs après 19 h la veille de la collecte.

Janvier

D	L	Ma	Me	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février

D	L	Ma	Me	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars

D	L	Ma	Me	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril

D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai

D	L	Ma	Me	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

D	L	Ma	Me	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet

D	L	Ma	Me	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août

D	L	Ma	Me	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre

D	L	Ma	Me	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

D	L	Ma	Me	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre

D	L	Ma	Me	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre

D	L	Ma	Me	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Attention avenues et rues : dernière collecte des ordures le lundi 29.

Bac brun
 Bac bleu

Encombrants 28/05 et 01/10 pour tous les secteurs.
 Sapins 08/01

Collecte des ordures (bacs roulants) :

Ordures

Ma Route 289 / 230 / Parent et chemins Fouquette / Industriel
 Me Route du Moulin et rangs
 J Avenues et rues

- Collecte des conteneurs :**
- **Ordures :** tous les jeudis à compter du 2 janvier.
 - **Matières récupérables :** vendredi 3 janvier, puis tous les jeudis à compter du 9 janvier.

DES QUESTIONS?

Ligne info Co-éco 418 856-2628 | co-eco.org

Le camion n'est pas passé?
Contactez votre municipalité!



MATIÈRES ACCEPTÉES



N'oubliez plus de sortir vos bacs!
Téléchargez votre calendrier dans
votre agenda mobile.

MATIÈRES RECYCLABLES (bac bleu)

Sont acceptés :

- Contenants
- Emballages
- Imprimés

et c'est tout!



Exceptions :

- Contenants et emballages dégradables (au bac brun)
- Contenants de métal sous pression, aérosols (à l'écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène (aux ordures)

ORDURES MÉNAGÈRES (bac noir)

- Jouets abîmés
- Lingettes, feuilles assouplissantes, couches jetables
- Vaisselle brisée, pyrex
- Toiles, bâches, tuyaux
- Vêtements et tissus en mauvais état

COLLECTE D'ENCOMBRANTS

- Matelas et divan
- Mobilier inutilisable
- Plastique rigide (mobilier extérieur, etc.)
- Tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés)

ATTENTION les matières suivantes sont refusées et doivent être apportées à l'écocentre : appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).

MATIÈRES ORGANIQUES (bac brun)

Résidus alimentaires

- Restes de table
- Fruits, légumes, noyaux
- Viandes, os, poissons, fruits de mer, œufs
- Os et coquilles
- Produits laitiers, graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, gâteaux
- Confitures, condiments
- Café et filtres, thé et sachets

Résidus verts

- Plantes, résidus de jardin et gazon
- ATTENTION** les feuilles mortes et les branches ne sont pas acceptées. Pensez au feuillicyclage et à l'écocentre.

Papiers, cartons souillés et sacs

- Boîtes de pizza ou de pâtisserie
- Serviettes de table, essuie-tout
- Sacs de papier, papier journal
- Sacs, vaisselle et ustensiles certifiés compostables

RÉSIDUS VERTS

Accessible en tout temps (sauf l'hiver).

Des affiches indiquent où déposer chaque matière.

- Résidus de gazon, de plantes, de jardin et de feuilles mortes
- Branches

ATTENTION les plantes exotiques envahissantes ne sont pas acceptées. Consultez la ligne info de Co-éco.



Ouverts du 8 avril au 15 novembre (fermés le 24 juin et le 1er juillet)

LA POCATIÈRE

410, 14e Rue Bérubé

- Mardi au samedi de 8 h à 16 h

SAINT-PASCAL

236, avenue du Parc

- Mercredi au samedi de 8 h à 16 h

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

619, Route 289

- Les jeudis de 8 h à 16 h 30 jusqu'au 26 octobre
- Les jeudis de 8 h à 16 h à partir du 2 novembre le 1er et le 3e samedi du mois de 8 h à 12 h

Matières acceptées sans frais

- Agrégats (gravier, béton, asphalte)
- Appareils électriques et électroménagers
- Bois
- Feuilles mortes
- Matériel informatique, électroniques
- Matériaux de construction et de rénovation (portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, gypse, vitre, céramique)
- Meubles non rembourrés
- Métal
- Pneus d'auto sans jantes
- Résidus domestiques dangereux (piles, huiles, peintures, aérosols et bonbonnes, ampoules fluocompactes)



Des frais peuvent s'appliquer pour les autres types de matières | Consultez co-eco.org